

La confiance dans les citoyens, une valeur helvétique

La tendance internationale est indéniable : en raison de la crise de l'endettement, les caisses des États sont vides. Les pouvoirs publics traquent les recettes fiscales sous tous azimuts et la confiance dans les citoyens s'étiolle. À l'étranger, l'évolution du droit fiscal en est un signe manifeste. On cherche à mettre le citoyen à nu – échanges automatiques de données et police fiscale – afin de s'assurer que pas le moindre centime n'échappe au fisc.

Toutefois, cette vision de l'État de plus en plus répandue à l'échelle internationale est contraire à l'idée helvétique traditionnelle de citoyens libres et responsables. Les libertés ainsi que les droits de participation garantis depuis la création de la nouvelle Confédération permettent aux citoyens suisses d'organiser librement leur vie. Ainsi, contrairement à ce qui se fait dans de nombreux autres pays, en Suisse, c'est le peuple qui décide du niveau des impôts et il peut voter démocratiquement sur des projets d'investissement de l'État. Les citoyens suisses font preuve d'une grande honnêteté envers le fisc et l'appareil de l'État est relativement svelte et efficace. Certains souhaitent malgré tout un durcissement des contrôles pour les contribuables et laisser ainsi libre cours à l'appétit fiscal de l'État : les réglementations relatives à la TVA représentent déjà plus de 2'000 pages et d'aucuns jouent avec l'idée d'un durcissement du droit pénal fiscal. Cette évolution est dangereuse.

La confiance libérale de l'État dans ses citoyens constitue un avantage de taille pour la place économique suisse. Contrairement aux hallebardes des Confédérés, cette réalité n'a pas sa place au musée national, mais doit rester d'actualité.